



Sources : ETD, DREAL, BD ALTI, CorineLandCover, Données touristiques, Scan100, 2017

Carte 36. Synthèse paysagère à l'échelle éloignée

III.3. Analyse des vues du projet depuis les sites patrimoniaux et touristiques

L'état initial a démontré une **sensibilité** faible vis à vis des sites patrimoniaux et touristiques à l'échelle du **périmètre éloigné, avec une sensibilité locale plus forte dans le périmètre éloigné concernant l'église de la Trinité-Porhoët.**

L'analyse a été **approfondie dans la phase impacts** notamment avec la réalisation de **photomontages.**

Les impacts visuels du parc éolien vis à vis des sites patrimoniaux sont fonction de leur localisation et de leur contexte paysager. Les critères pris en compte pour l'évaluation des sensibilités sont repris pour celle du degré d'impact (vue du parc éolien, distance, emprise, covisibilité).

L'ensemble des photomontages réalisés est présenté en annexe dans le carnet de photomontages. L'inventaire du patrimoine est superposé à la carte de ZIV sur la carte page suivante.

La Zone d'Influence Visuelle indique les vues possibles sur les éoliennes dans les secteurs colorés de la carte. Le calcul ne prenant pas en compte le bâti, les secteurs colorés dans les bourgs sont à nuancer, les bâtiments constituant un écran visuel (vues cadrées dans les rues, depuis les places...). S'ajoute aussi l'influence de la présence du bocage. En s'éloignant du parc éolien, le mât et les pales des éoliennes peuvent être facilement masqués par la végétation depuis les plateaux bocagers. C'est le cas par exemple depuis le parvis de l'église de la Trinité-Porhoët (Cf. ZIV et état initial).

Dans le cas d'une visibilité, les pales apparaissent au-dessus du front boisé des haies. Les vues du parc éolien alterneront avec des vues fermées.

A l'échelle du périmètre éloigné

Dans ce périmètre en particulier, la **distance minimise les impacts visuels pouvant être observés**, d'autant que le **contexte paysager** (ondulations du relief, bocage) **intervient dans l'organisation des vues** sur le projet.

Les **sites patrimoniaux et touristiques majeurs** sont **éloignés** du parc éolien dont les deux villes de **Josselin** (environ 12,5 km) et **Ploërmel** (environ 20km).

Les vues dans les **centres de ces deux villes** sont **fermées par le bâti, le projet n'impacte pas leur découverte, dont le château de Josselin.**

L'état initial a souligné le **panorama depuis le haut du clocher de la cathédrale de Josselin.** Le photomontage 38 est réalisé depuis ce lieu et illustre la **très faible perception du projet** (vue possible de bouts de pales) et **l'impact nul en considérant la végétation.**

Le site reconnu le plus proche est le **camp des Rouëts**, d'où les **vues sont cloisonnées** par la végétation arborée (cf. état initial). Le photomontage 30 est réalisé près du Camp des Rouëts et illustre la perception du projet en arrière-plan de la forêt de Lanouée (cf. partie relative aux impacts depuis les routes).

La carte de ZIV précise l'analyse de l'état initial et informe de l'absence de visibilité du projet depuis le bourg de la **Chèze, le château des Forges, le château de Loyat. La découverte de ces lieux** en perception immédiate n'est **pas impactée.**

A l'échelle du périmètre rapproché

Dans ce périmètre, l'état initial a mis en avant la sensibilité du bourg de la **Trinité-Porhoët** (église en partie classée et inscrite monument historique, maisons à pans de bois, croix monument historique).

Le **projet** ne comprenant pas d'éoliennes dans le Nord du site étudié, il n'est **pas dans la perspective de la rue au Nord de la mairie** (maisons à pans de bois).

Depuis la **place de la mairie**, les **impacts visuels sont limités par la présence du bâti** qui cadre les vues. Le **photomontage 25** est réalisé depuis le haut de la rue de l'église pour étudier la **perception proche de cet édifice**, et informe de la localisation du projet plus au Sud (à gauche sur l'image) **non visible depuis ce point.**

Le **photomontage 24** est réalisé depuis le **parvis Ouest de l'église** qui offre une **vue dégagée sur la vallée du Ninian.**

Le photomontage est généré en deux versions : en été et en hiver.

En hiver, la distance au projet (environ 3 km) et la végétation de la vallée minimisent la prégnance visuelle des éoliennes du projet. Celles-ci se lisent **en transparence entre les arbres** (bouts de pales au-dessus des arbres).

En été, la distance au projet (environ 3 km) et la végétation de la vallée minimisent la prégnance visuelle des éoliennes du projet qui sont **majoritairement masquées** (bouts de pales au-dessus des arbres).

Ainsi **l'impact est faible depuis le centre ancien et l'église de la Trinité-Porhoët.**

A noter à **Plumieux une croix dans le cimetière** d'où est réalisé le photomontage 17 présenté dans le paragraphe des impacts sur l'habitat. La **découverte** de cette croix n'est **pas impactée.**

Concernant les circuits de **randonnée locale, aucun ne traverse le projet.** La carte page suivante localise ces circuits, les éoliennes ainsi que les photomontages réalisés depuis ces itinéraires. Les photomontages sont inclus dans la partie relative à l'habitat.